

» FAITS SAILLANTS

- 2 Parole aux élus
- 3 Près de 66,5 M\$ pour vous servir
- 4 La zone industrielle de l'Esplanade
- 5 Travaux sur la rue Jarry Ouest
- 7 3 300 frênes immunisés
- 8 La Démarche : médiation culturelle
- 10 Réservation en ligne des terrains de badminton
- 12 Album de photos

Spécial vacances

Page 11

Découvrez les principaux projets d'investissements de 2016

Tous les détails en page 3



Le tournesol, bulletin de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

Décembre 2015 — Volume 8, numéro 2



Les placotoirs, une occasion de se poser entre deux courses et de jaser avec les gens du quartier !

Place De Castelnau Un bilan favorable et du nouveau à venir au printemps

De nombreux citoyens se sont regroupés dans le sous-sol de l'église Sainte-Cécile en novembre dernier pour prendre connaissance du bilan 2015 du projet-pilote Place De Castelnau, un espace public temporaire de rue partagée, aménagé cet été au cœur du quartier de Villeray.

L'arrondissement prendra en considération les commentaires et les recommandations des citoyens ainsi que les résultats des sondages et des études (achalandage, circulation, aspects économiques, fréquentation) pour apporter les modifications requises à l'été 2016.

Situé entre l'avenue De Gaspé et la rue Drolet, devant l'église et son parvis, les commerces de restauration et les services de proximité, ce nouvel espace citoyen a transformé cet été la rue De Castelnau en un lieu qui favorise les rencontres.

Le design et la construction ont été réalisés par la firme L'Abri, qui s'est inspirée du concept de la place publique pour créer les aménagements de cet espace : quatre placotoirs (ajoutant 65 places assises), quatre modules de jeux d'enfants, dix bacs d'agriculture urbaine, une bibliothèque urbaine, quatre rampes d'accès et deux supports à vélo.

Suite en page 3

Collecte des résidus alimentaires 14 300 foyers de plus

Depuis le début de novembre, la collecte des résidus alimentaires s'étend à de nouvelles zones du territoire de l'arrondissement. Cette deuxième phase d'implantation porte à 18 000 le nombre de foyers couverts par le service depuis 2013.

Nouveauté : pour les citoyens résidant dans les zones desservies par la collecte des résidus alimentaires, la collecte des déchets (incluant les déchets encombrants et les résidus de construction, rénovation et démolition) passe de 2 à 1 fois par semaine, et ce, pour TOUS les types d'habitation (unités d'occupation de 8 logements et moins et 9 logements et plus, établissements et commerces). Pour les autres citoyens, l'horaire habituel des collectes est maintenu.

Ainsi, dans les zones où il y a la collecte des résidus alimentaires, la collecte des déchets a maintenant lieu :

- le lundi pour les districts de François-Perrault et de Saint-Michel ;
- le mardi pour les districts de Parc-Extension et de Villeray.

Quant à la collecte des résidus alimentaires, elle se déroule :

- le jeudi pour les districts de François-Perrault et de Saint-Michel ;
- le vendredi pour les districts de Parc-Extension et de Villeray.

Suite en page 3



Rétrospective de fin d'année

La période des Fêtes est à nos portes, et je profite de cette occasion pour souligner quelques-unes de nos plus belles réalisations de 2015.

Espaces citoyens

Nous avons instauré un projet-pilote de rue piétonne partagée sur la rue De Castelnau, entre l'avenue De Gaspé et la rue Drolet. Ce nouvel espace à vocations événementielle et artistique inspire les rencontres animées tout en favorisant la marche, et ce, dans un contexte convivial. Tout au long de la saison estivale, les résidents, travailleurs et commerçants ont pu redécouvrir leur quartier à pied en toute sécurité.

Nous avons aussi eu le plaisir d'inaugurer une nouvelle place publique située à l'angle des rues Lajeunesse et Villieray. Cette oasis de détente, espace vert et

écologique, a été réalisée en partenariat avec le Fonds Tapeo, mis sur pied par le restaurant du même nom. Le partenariat avec un citoyen corporatif local constitue une première pour l'arrondissement et je souhaite que ce type de collaboration favorise la réalisation de nouveaux projets ailleurs sur notre territoire.

Collecte des résidus alimentaires

Quatre fois plus de foyers bénéficient désormais de la collecte des résidus alimentaires, le nombre de résidences desservies étant passé de 3700 à 18 000. En effet, depuis le début de novembre, la collecte des résidus alimentaires est implantée dans de nouvelles zones réparties dans chaque district de l'arrondissement. L'arrondissement est fier de contribuer ainsi à la protection de l'environnement !

Les avantages d'une collecte de résidus alimentaires sont la réduction du volume des ordures, la transformation des résidus en compost et la diminution de la quantité de déchets destinés à l'enfouissement. Notre objectif d'ici 2018 est de récupérer près de 80 % des matières organiques et de réduire la collecte des déchets à une seule collecte par semaine sur l'ensemble du territoire.

En terminant, je vous souhaite de très joyeuses Fêtes; profitez pleinement de cette période de réjouissances pour passer de beaux moments avec tous ceux et celles qui vous sont chers.

Joyeux Noël et bonne année 2016 !



Anie Samson

Maire d'arrondissement
Vice-présidente du comité exécutif
Responsable de la sécurité publique
et des services aux citoyens
514 872-8173
asamson@ville.montreal.qc.ca

Parc-Extension Un quartier sécuritaire

Mesures d'apaisement

Récemment, des citoyens de l'avenue d'Outremont résidant entre la rue Jean-Talon et l'avenue Beaumont m'ont fait part de leurs difficultés à circuler sur les trottoirs très étroits et se sont plaints de la vitesse excessive des véhicules. Je suis heureuse d'annoncer que nous allons procéder à la mise en place de butoirs de stationnement le long des trottoirs, des deux côtés de l'avenue d'Outremont. Cette initiative facilitera et sécurisera la circulation sur les trottoirs tout en réduisant la vitesse des véhicules. Dorénavant, durant les journées de collectes, les citoyens devront déposer leurs déchets entre le trottoir et le butoir afin de laisser le trottoir accessible en tout temps.

Travaux de la rue Jarry Ouest

Les travaux d'aménagement de la rue Jarry Ouest, entre le boulevard de l'Acadie et l'avenue Querbes, vont bon train et seront complétés en 2016. Le but de ces travaux est de sécuriser les intersections en plus de diminuer la circulation de transit et d'embellir les accès au quartier.

La réduction de la largeur des rues, l'ajout de saillies de trottoir à presque tous les coins de rue, l'agrandissement des trottoirs ainsi que les mesures de verdissement rendront le secteur plus convivial et sécuritaire.

En terminant, je vous souhaite de très joyeuses Fêtes, remplies de paix, de joie et de santé.

Mary Deros

Conseillère de la Ville
District de Parc-Extension
Conseillère associée au maire
de Montréal
514 872-3103
mderos@ville.montreal.qc.ca



Villieray Montréal à l'avant-garde !

Il y a deux ans, j'ai eu le grand privilège de bénéficier pour une deuxième fois de votre confiance en étant réélue. Je suis choyée d'occuper cette fonction que j'adore pour développer et améliorer, avec vous, un quartier qui nous rend fiers : Villieray. J'ai la tête pleine d'idées pour notre quartier afin de rêver et travailler avec vous à réaliser des projets porteurs.

Dans toutes les facettes de mon action municipale, mon objectif est de favoriser un Villieray plus vert, plus vibrant et plus familial. Je vise également à laisser une empreinte positive sur des enjeux montréalais en pilotant un dossier fort prometteur pour la Ville de Montréal, l'électrification des transports, ainsi qu'en présidant la Commission sur l'environnement, l'eau et les grands parcs.

Depuis 2009, j'ai entrepris un combat pour les générations qui vont suivre. Je souhaite transformer nos institutions démocratiques pour les adapter à la conciliation famille-politique afin d'accroître la présence des femmes de 18 à 40 ans, qui sont sous-représentées à tous les échelons. Je suis convaincue que si nous voulons des politiques qui reflètent toute la société, tous les groupes doivent être représentés dans nos institutions.

À Villieray comme dans tout Montréal, je veux travailler avec vous à notre devenir collectif, que l'on soit enfants, étudiants, travailleurs, retraités, nés ici ou ailleurs, pauvres ou riches, écolos, sportifs, rêveurs ou pragmatiques !

Elsie Lefebvre

Conseillère de la Ville
District de Villieray
Conseillère associée au transport
514 872-0755
elsie.lefebvre@ville.montreal.qc.ca



Saint-Michel De francs succès pour le quartier !

Une deuxième édition fructueuse

Le 13 novembre dernier, lors du deuxième Forum du développement économique de Saint-Michel, nous avons eu l'occasion de discuter et de dégager ensemble des orientations communes autour de deux thèmes précis : l'investissement et la relance de l'économie ainsi que l'économie sociale dans Saint-Michel.

Un de nos consensus est de préserver la fonction économique du parc industriel Pie-IX, qui compte 136 entreprises et 7 350 emplois, en privilégiant des projets créateurs d'emplois. Je profite de cette occasion pour remercier Vivre Saint-Michel en santé pour sa précieuse collaboration dans l'organisation du forum; soyez d'ailleurs assurés que nous sommes déjà en voie de préparer la troisième édition.

Apaisement de la circulation

Promesse faite, promesse tenue en ce qui concerne l'apaisement de la circulation autour des parcs. Au cours de l'automne, nous avons installé des ralentisseurs, des bollards et des afficheurs de vitesse et avons réalisé du marquage au sol aux abords des parcs Champdoré, Sainte-Lucie, René-Goupil et De Sienne.

En terminant, je vous souhaite, chers Michelois et Micheloises, un temps des Fêtes rempli de moments inoubliables avec vos proches. Bonnes célébrations !

Frantz Benjamin

Conseiller de la Ville
District de Saint-Michel
Président du conseil municipal
514 872-7800
frantz.benjamin@ville.montreal.qc.ca



François-Perrault Une foule de projets pour notre district

Au cours des derniers mois, j'ai contribué à la réalisation de beaux projets dans mon district. Les nouveaux jeux d'eau du parc Bélair ont été pris d'assaut tout l'été par les familles alors que le reste du parc vient d'être rouvert au public après un réaménagement complet. Par ailleurs, plusieurs nouvelles mesures d'apaisement de la circulation ont été installées autour des parcs et dans les rues trop larges, et d'autres suivront en 2016. Enfin, j'ai inauguré une nouvelle ruelle verte très colorée au coin de la 2^e Avenue et de la rue De Beaujeu.

Sur une note moins réjouissante, l'éclatement d'une conduite majeure d'aqueduc sur le boulevard Pie-IX, en octobre dernier, a inondé un vaste secteur de François-Perrault. Bien que l'enquête soit toujours en cours, je tiens à souligner le travail de l'arrondissement pour avoir minimisé les dégâts et avoir mis en place dans un temps record un centre d'accueil pour les sinistrés.

En 2016, j'entends suivre de près le projet de construction du terrain de mini-soccer synthétique au parc François-Perrault ainsi que le projet de mise en lumière de la bibliothèque de Saint-Michel pour le 375^e anniversaire de Montréal. Je vais également présenter mon projet de réaménagement du boulevard Shaughnessy.

Je vous invite à profiter en famille des joies de l'hiver dans nos parcs et à participer à notre vaste programmation de loisirs !

Sylvain Ouellet

Conseiller de la Ville
District de François-Perrault
514 872-7763
sylvain.ouellet@ville.montreal.qc.ca



Place De Castelnau

Suite de la page 1

Des mesures d'apaisement de la circulation ont aussi été instaurées sur la rue : les trottoirs ont été peints pour les rendre plus ludiques et une voie de stationnement a été retranchée pour y aménager les placotoirs et le mobilier urbain. Par ailleurs, une bande cyclable et une autre désignée ont été maintenues de même qu'une voie de circulation pour les automobiles. Toutes ces mesures visaient à favoriser une cohabitation sécuritaire entre les différents usagers : piétons, cyclistes et automobilistes.

Pour la saison hivernale, les modules et le mobilier urbain ont été retirés alors que les végétaux ont été déplacés pour être replantés dans des projets de verdissement et de ruelles vertes dans le district.

Achalandage

Les données de comptage provenant de capteurs installés sur le site cet été ont permis d'établir qu'environ 2 350 piétons ont foulé quotidiennement la Place De Castelnau. Entre le 8 juillet et le 12 août, c'est plus de 80 000 piétons qui ont fréquenté cet espace !

Outre les aménagements, les spectacles présentés par le programme Hors les murs de la maison de la culture ainsi que les activités de créations artistiques et les expositions proposées par l'organisme Espace Projet ont aussi favorisé l'achalandage.

Une fois l'implantation des nouveaux aménagements réalisée, ce sont quatre déplacements sur cinq qui ont été effectués à pied ou à vélo !

Le projet Place De Castelnau est l'un des cinq projets retenus et financés par le Programme d'implantation de rues piétonnes ou partagées de la Direction des transports de la Ville de Montréal.



Le groupe Jazzamboka en concert dans le cadre de la programmation estivale du programme Hors les murs de la maison de la culture.

Collecte des résidus alimentaires

Suite de la page 1

Pour tous les citoyens de l'arrondissement, la collecte des matières recyclables est maintenue selon l'horaire en vigueur, soit le lundi pour le district de Saint-Michel, le mardi pour le district de Villaray, le mercredi pour le district de Parc-Extension et le jeudi pour le district de François-Perrault.

D'ici 2018, l'arrondissement souhaite élargir l'implantation de la collecte des résidus alimentaires à tous les immeubles de 8 logements et moins sur l'ensemble de son territoire ainsi qu'auprès de certains immeubles de 9 logements et plus, de commerces et d'établissements. Ce mode de collecte permettra d'atteindre les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, qui vise à interdire l'enfouissement des matières organiques d'ici 2020.

Enfin, soulignons que la Ville de Montréal prévoit d'ici 2019 l'implantation et l'exploitation de cinq centres de traitement des matières organiques, qui permettront l'introduction graduelle de la collecte des résidus alimentaires à l'ensemble des arrondissements. Plus précisément, il y aura deux centres de compostage : un centre de biométhanisation et un centre pilote de prétraitement



d'ici 2019 ainsi qu'un deuxième centre de biométhanisation qui entrera en service quand le premier aura atteint sa pleine capacité.

Consultez le site Internet de l'arrondissement pour connaître les zones desservies par la collecte des résidus alimentaires : ville.montreal.qc.ca/vsp.

BUDGET 2016

Près de 66,5 M\$ pour vous servir

Pour l'exercice financier de 2016, le budget de fonctionnement de l'arrondissement est de 66 452 300 \$, soit près de 1,5 M\$ de moins que celui adopté l'an dernier. Également, l'arrondissement doit comprimer ses dépenses de 1,4 M\$ afin d'absorber le coût de la majoration de la main-d'œuvre et des contrats confiés à l'externe.

L'équilibre budgétaire est atteint grâce à l'utilisation d'une partie des surplus de l'arrondissement, mais aussi grâce à une saine gestion des finances et à l'utilisation optimale de ses ressources humaines afin de livrer à la population des services de proximité de qualité sans augmenter le fardeau fiscal au-delà du taux d'inflation.

Priorités budgétaires

La poursuite des efforts en matière de développement durable, le maintien des services bonifiés en culture, sports, loisirs, parcs et développement social ainsi que le soutien au développement économique local figurent au nombre des priorités budgétaires retenues.

Ces priorités se traduisent notamment par :

- la création d'un fonds de 160 000 \$ pour la réalisation de ruelles vertes ;
- l'élaboration d'un Plan local de déplacements ;
- l'accroissement de l'indice de canopée et de la lutte à l'agrire du frêne ;

- le renouvellement du programme Hors les murs, du Rouivre, du Vélivre et de Ma tente à lire ;
- la poursuite des heures de service prolongées dans les pataugeoires le soir et la fin de semaine ;
- la poursuite des activités du Programme particulier d'urbanisme (PPU) en vue de la revitalisation de la rue Jarry Est ;
- la participation de l'arrondissement au Plan de développement urbain, économique et social (PDUES) relatif au campus d'Outremont.

Budget d'investissements

En septembre dernier, le conseil d'arrondissement a adopté le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2016-2018 représentant une somme de 20 943 000 \$ à investir au cours des trois prochaines années pour améliorer les installations et les infrastructures. En 2016, le budget d'investissements de 6 981 000 \$ sera réparti dans les interventions suivantes : 1,5 M\$ pour les travaux d'aménagement dans les parcs, 1,8 M\$ pour la réfection et l'entretien des immeubles municipaux, près de 3 M\$ pour le Programme de réfection routière (PRR) et 0,7 M\$ pour le remplacement de véhicules et d'appareils.

Principaux projets d'investissements

Installation de jeux d'eau au parc Saint-Vincent-Ferrier	550 000 \$
Réaménagement de la pataugeoire en jeux d'eau au parc René-Goupil	550 000 \$
Ajout de mesures de verdissement dans le cadre du PRR	500 000 \$
Mise aux normes de l'éclairage au parc George-Vernot	300 000 \$
Maçonnerie et aménagement au Centre communautaire Ogilvy	450 000 \$

SÉCURITÉ

Encore plus de mesures d'apaisement dans nos rues

Depuis quelques années, l'arrondissement procède à des changements dans l'aménagement de ses rues afin de diminuer le nombre d'accidents sur son territoire.

Après avoir implanté des zones de 30 km/h aux abords des 42 écoles du territoire, l'arrondissement poursuit ses efforts pour mettre en place de nouvelles mesures d'apaisement de la circulation afin de rendre les rues plus sécuritaires, que ce soit pour les piétons, les cyclistes ou les automobilistes.

Cette année, l'arrondissement s'est concentré sur la circulation autour des parcs par l'implantation de saillies et de zones de 30 km/h pour ralentir la vitesse des automobilistes.

Une autre mesure adoptée est celle du marquage au sol de lignes blanches au milieu de certaines rues larges, incitant les automobilistes à circuler au centre de la rue et à réduire leur vitesse.

L'an dernier, l'arrondissement avait procédé au marquage en jaune des bordures de trottoir des intersections afin d'assurer un meilleur dégagement visuel à certains croisements et carrefours. Afin de bonifier cette mesure, l'ajout d'un nouveau marquage au sol interdisant de stationner permet facilement aux automobilistes de repérer la section où le stationnement est interdit.



Boom économique dans la zone industrielle de l'Esplanade

Le parc industriel de l'Esplanade a été le théâtre d'un véritable redéploiement industriel au cours des trois dernières années alors que 35% des entreprises qui s'y sont établies ont fait l'objet de transformations majeures. Située dans le quadrilatère formé par l'avenue de l'Esplanade, le boulevard Crémazie et les rues Jeanne-Mance et Guizot, cette zone accueille notamment d'importantes compagnies de distribution de produits alimentaires et de fabrication de matériaux de construction. Voici un tour d'horizon de la récente revitalisation de ce secteur qui compte plus de 1 600 emplois !

Déménagement de Global MJL

Importateur-exportateur de fruits et de légumes
8355, rue Jeanne-Mance

- L'entreprise a déménagé dans le secteur en 2012;
- Des investissements de près de 1,5 M\$ ont été réalisés;
- Le déménagement a permis de doubler la superficie de l'entreprise;
- Une réfection de toutes les façades du bâtiment a été effectuée;
- Global MJL emploie 25 personnes.

Expansion de J. B. Laverdure Inc.

Importateur-grossiste de fruits et de légumes
400, boulevard Crémazie Ouest

- L'expansion de l'entreprise s'est traduite par des investissements majeurs de près de 8,1 M\$ réalisés depuis 2012;
- Le bâtiment existant a connu une démolition partielle afin de permettre la construction d'un bâtiment de deux étages;
- L'entreprise Marché général Piazza, spécialisée dans la production et la distribution d'équipements pour le vin et la bière, s'est installée dans le bâtiment en 2014;
- J. B. Laverdure emploie 90 personnes.

Modernisation des opérations de Chenail Import/Export

Distributeur-grossiste de fruits et de légumes
8585, rue Jeanne-Mance

- L'entreprise a investi près de 4,5 M\$ dans la modernisation de ses opérations depuis 2012;
- La façade du bâtiment a été rénovée et de nouveaux équipements ont été ajoutés;
- Chenail Import/Export comporte une centaine d'employés.

Nouvelles bandes cyclables et chaussées désignées

L'arrondissement compte depuis cet automne cinq nouvelles voies cyclables dans les districts de Parc-Extension et de Villeray.

Les bandes cyclables sont des voies réservées aux cyclistes, aménagées à même la chaussée. Elles sont délimitées par des bandes blanches peintes au sol, comprenant des pictogrammes et des flèches indiquant le sens de la circulation des vélos.

La chaussée désignée est une voie officiellement reconnue comme voie cyclable, partagée par les cyclistes et les automobilistes.



Dans Villeray

- Rue Drolet : un aménagement cyclable relie les liens cyclables des rues Lajeunesse, De Castelnau Est et Bélanger :
 - Rue Drolet, de la rue de Liège Est à la rue Bélanger (marquage d'une bande cyclable en direction nord) ;
 - Rue de Liège Est, de la rue Drolet à la rue Lajeunesse (marquage d'une chaussée désignée en direction est).
- Rue Marquette : entre la rue Villeray et la rue Everett (marquage de bandes cyclables dans les deux sens) et entre la rue Everett et la rue Jean-Talon Est (marquage d'une bande cyclable en

direction nord et marquage d'une chaussée désignée en direction sud).

- Rue Rousselot : de la rue Villeray à la rue De Castelnau Est (marquage de bandes cyclables dans les deux sens).

Dans Parc-Extension

- Avenue Querbes : de la rue de Liège Ouest à l'avenue Ogilvy (marquage de bandes cyclables).
- Avenues Wiseman et Stuart, de l'avenue d'Anvers à l'avenue Ogilvy (marquage d'une bande cyclable en direction nord sur l'avenue Wiseman et en direction sud sur l'avenue Stuart).

Implantation de CIOT

Importation et transformation de pierre, marbre et granit
8640-8650, rue Jeanne-Mance

- L'entreprise s'est implantée dans le parc industriel en 2014;
- Un investissement de 3 M\$ a notamment permis la construction d'un nouveau bâtiment;
- CIOT a créé 30 nouveaux emplois.

Implantation de Club Entrepôt (Loblaws Inc.)

Distributeur-grossiste et détaillant de marchandises en gros
8350, rue Jeanne-Mance

- L'entreprise s'est implantée dans la zone en 2014;
- Des investissements de 3,8 M\$ ont été réalisés, notamment dans la construction d'un nouveau bâtiment industriel;
- Club Entrepôt a créé 30 nouveaux emplois.



J. B. Laverdure Inc.



Rue Jarry Ouest

Les travaux d'aménagement vont bon train

Dans le district de Parc-Extension, la rue Jarry Ouest connaît présentement une véritable cure de jouvence. Les travaux d'aménagement amorcés à la mi-avril vont bon train et la quatrième phase des travaux devrait se terminer d'ici quelques jours.

Les interventions visent à réaménager la rue Jarry Ouest entre le boulevard de l'Acadie et l'avenue Querbes afin d'apaiser la circulation, verdifier cette artère et la sécuriser.

Une fois les travaux terminés, la nouvelle configuration de la rue Jarry Ouest comprendra les aménagements suivants :

- élargissement et verdissement des trottoirs, côtés nord et sud ;
- maintien du rôle d'artère secondaire avec deux voies de circulation à l'heure de pointe et le stationnement sur un côté de la rue ;
- aménagement de seuils d'entrée verdifiés à chaque rue transversale sur Jarry pour diminuer la circulation de transit à l'intérieur du quartier ;
- mise aux normes des feux de circulation pour sécuriser les intersections ;
- amélioration des corridors de marche et diminution des distances à franchir pour les piétons dans la traversée des rues ;

- ajout de plaques de détection à chaque coin de rue répondant aux normes actuelles d'accessibilité universelle ;
- ajout de nouveaux lampadaires d'ambiance et aux DEL en bordure de trottoir (terminé au cours de l'hiver).

La dernière phase des travaux débutera au printemps et consistera à faire le pavage final sur la pleine largeur de la rue Jarry Ouest, à installer le mobilier urbain (poubelles et bancs de rue) et à planter près de 75 arbres dans les fosses de verdissement. De nouveaux abribus de la STM seront aussi aménagés à l'angle des avenues Querbes et Bloomfield et de la rue Birnam.

Ces nouvelles mesures d'aménagement, de verdissement du domaine public et d'apaisement de la circulation créeront assurément un voisinage où il fait bon vivre pour tous les résidents du quartier !



L'aménagement de seuils d'entrée à chaque rue transversale sur la rue Jarry a pour effet de diminuer la circulation de transit à l'intérieur du quartier.



L'élargissement des trottoirs permet un environnement beaucoup plus convivial pour les piétons alors que la plantation d'arbres au printemps apportera un peu de fraîcheur sur cette artère.



Horaire des collectes durant les Fêtes

Districts de Villeray et de Parc-Extension

- **Collecte des déchets** : les mardis 22 et 29 décembre (il n'y aura pas de collectes des déchets les vendredis 25 décembre et 1^{er} janvier).
- **Collecte des résidus alimentaires** : il n'y aura pas de collectes des résidus alimentaires les vendredis 25 décembre et 1^{er} janvier. Ces collectes sont devancées aux jeudis 24 et 31 décembre.

Districts de François-Perrault et de Saint-Michel

- **Collecte des déchets** : l'horaire habituel est en vigueur, soit les lundis 21 et 28 décembre et les jeudis 24 et 31 décembre.
- **Collecte des résidus alimentaires** : dans les secteurs où il y a la collecte des résidus alimentaires, celle-ci se déroule selon l'horaire habituel, soit les jeudis 24 et 31 décembre.

Collecte des matières recyclables

Pour tous les districts, l'horaire habituel est en vigueur, soit :

District de Saint-Michel : lundi
District de Villeray : mardi
District de Parc-Extension : mercredi
District de François-Perrault : jeudi

Collecte des arbres de Noël

La collecte des arbres de Noël a lieu les trois premiers mercredis du mois de janvier. Vous devez dépouiller votre arbre de ses décorations et le déposer en bordure de la rue, la veille dès 20 h ou le matin avant 7 h, sans nuire aux opérations de déneigement. En cas de tempête, la collecte sera reportée au mercredi suivant.

COLLECTES

VOTRE COLLABORATION EST BIENVENUE EN PÉRIODE HIVERNALE !

Pendant la saison hivernale, l'arrondissement a grandement besoin de votre collaboration afin de faciliter ses opérations de déneigement, plus précisément le passage des chenillettes et le chargement de la neige. Voici un rappel des consignes à ce sujet qui faciliteront le travail de tous.

- Les jours de collecte, déposez vos poubelles, sacs à ordures, bacs roulants ou sacs de matières recyclables sur votre terrain à proximité du trottoir, mais jamais sur le trottoir ou dans la rue. Après la collecte, ramassez rapidement vos poubelles ou contenants vides.
- Bien qu'il soit permis de déposer les contenants, sacs et bacs la veille de la collecte, dès 20 h, il est préférable d'attendre le matin du jour de la collecte, à partir de 7 h.

La 4^e édition des Prix de reconnaissance des bénévoles est lancée

Afin de reconnaître la contribution de citoyens exemplaires engagés dans leur communauté, l'arrondissement lance la quatrième édition des Prix de reconnaissance des bénévoles. Voilà une belle occasion pour les organismes de souligner le travail de leurs bénévoles dévoués !

Les Prix de reconnaissance honorent un bénévole de l'année dans les catégories suivantes :

- District de Villaray
- District de Parc-Extension
- District de Saint-Michel
- District de François-Perrault
- Relève 13-17 ans

Soumettez une candidature dès maintenant !

Seuls les membres d'un organisme à but non lucratif reconnu par l'arrondissement peuvent proposer la candidature de bénévoles dont l'engagement exceptionnel est digne de mention. Un organisme peut proposer un maximum de deux candidatures différentes par catégorie.



Il est possible de se procurer des formulaires auprès des organismes de l'arrondissement, au bureau Accès Montréal et en ligne sur le site Internet ville.montreal.qc.ca/vsp.

La date limite pour soumettre une candidature est le 31 janvier. La remise des prix aura lieu en avril prochain dans le cadre de la fête des Bénévoles.

À VOUS LA PAROLE

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Le conseil d'arrondissement se tient généralement le premier mardi du mois. Dès le mois de février, l'inscription à la période de questions pourra se faire en ligne ou en personne dès 18 h et la séance du conseil sera désormais à 18 h 30. Il s'agit, pour les citoyens, d'une belle occasion de s'informer sur les grands dossiers touchant leur quartier et de poser leurs questions aux élus.

Prenez note que le conseil se déplace au courant de l'année dans les différentes installations des districts de l'arrondissement.

Webdiffusion

Le conseil d'arrondissement est présenté en ligne et en direct à chaque séance.

Pour connaître tous les détails, visitez le site Internet de l'arrondissement au ville.montreal.qc.ca/vsp.

Saviez-vous que...

Un interprète en langue des signes québécoise (LSQ) est présent à chacun des conseils pour les personnes ayant une déficience auditive.

SAINT-MICHEL

Pour de meilleurs logements

En octobre dernier, l'arrondissement et la Direction de l'habitation de la Ville de Montréal ont uni leurs efforts afin d'intensifier la lutte à l'insalubrité des logements dans le quartier de Saint-Michel.

Grâce à cette collaboration, des inspections préventives seront effectuées dans une trentaine de bâtiments ciblés comprenant 223 logements. Ces inspections permettront de constater si ces lieux de résidence sont habitables et s'ils répondent aux normes du Règlement sur la salubrité et l'entretien des logements. Dans la négative, des correctifs seront demandés aux propriétaires.

Le Bureau Info Logement du Centre Éducatif Communautaire René-Goupil et l'organisme Vivre Saint-Michel en santé ont collaboré à cette initiative.

Un nouvel outil pour les locataires

Les locataires qui constatent dans leur logement un problème de moisissures, d'infiltration d'eau, d'insectes ou d'animaux ou le bris d'un équipement de plomberie, de chauffage ou d'électricité peuvent maintenant recourir à une pochette d'information pour les guider dans leurs démarches en vue de disposer d'un logement sain.

Le document, intitulé *Un problème de logement?*, indique au locataire les références utiles en matière de logement ainsi que les étapes à suivre pour faire reconnaître ses droits à une habitation en bon état auprès de son propriétaire. Si un locataire en venait à déposer une plainte pour insalubrité au bureau des permis et de l'inspection de l'arrondissement, ce dernier pourra suivre l'évolution de son dossier grâce à cet outil.



Dix-huit nouveaux logements sociaux

La coopérative d'habitation La Scala projette d'aménager 18 logements sociaux dans les locaux de la salle communautaire Sainte-Anne, située derrière l'église Saint-Alphonse-d'Youville dans le quartier de Villaray.

Le projet offrira 16 unités d'une chambre à coucher et 2 unités de deux chambres à coucher. La clientèle visée est constituée de familles et de personnes seules. Les aménagements prévus seront respectueux des caractéristiques architecturales et patrimoniales du bâtiment annexé à l'église. Cette réalisation sera complétée en 2016.



Pour vous tenir informé des services et des nouvelles de l'arrondissement, inscrivez-vous dès maintenant à l'INFOLETTRE MENSUELLE sur ville.montreal.qc.ca/vsp.

LUTTE À L'AGRILE

3 300 frênes immunisés dans l'arrondissement

Afin de préserver son couvert végétal et prolonger la durée de vie des frênes présents sur son territoire, l'arrondissement poursuit ses actions visant à combattre l'agrire du frêne.

En 2015, près de 3 300 frênes situés sur le domaine public ont été soumis à un traitement aux biopesticides afin de les préserver, ce qui signifie que 73 % des frênes du territoire ont reçu le traitement depuis 2013.

Caractérisation

Plus tôt dans l'année, l'arrondissement et la Direction des grands parcs et du verdissement ont procédé à la caractérisation de tous les frênes situés dans un rayon de 300 mètres des frênes testés positifs. Les arbres sains ont été soumis à un traitement aux biopesticides afin de les préserver. Ceux qui démontraient des signes de dépérissement irrévocables ont été abattus, soit 254 frênes en 2015, et seront remplacés par une autre essence d'arbre.

Frênes sur le domaine privé

L'arrondissement rappelle aux citoyens qu'il est de leur responsabilité de traiter les frênes présents sur leur terrain. Pour se conformer au règlement adopté en juin dernier ou pour obtenir plus d'information : ville.montreal.qc.ca/agrile.



L'arrondissement poursuit ses efforts pour prolonger la vie des frênes sur son territoire. Depuis 2013, c'est 73 % des frênes situés sur le domaine public qui ont reçu le traitement aux biopesticides.



Plantation d'arbres en 2015 Un bilan très positif pour l'arrondissement !

En 2015, c'est plus de 990 arbres qui ont été plantés sur le territoire de l'arrondissement. Il s'agit d'un bilan très positif pour l'arrondissement, puisque plus d'arbres ont été plantés que coupés cette année.

C'est 523 arbres sur rue et hors rue qui ont été plantés en 2015, dont :

- 54 arbres pendant des travaux dans les parcs ;
- 20 arbres dans les fosses nouvellement aménagées sur le domaine public à l'occasion de travaux de voirie sur le réseau artériel (ex. : le boulevard Saint-Laurent) ;
- 250 arbres pour remplacer les frênes abattus en raison de l'agrire.

S'ajoutent en outre 468 arbres plantés par la Ville de Montréal sur le domaine public dans tous les districts de l'arrondissement afin de renforcer le couvert arborescent.

À long terme, ces mesures de remplacement d'arbres et d'accroissement de l'indice de canopée auront un effet bénéfique sur la santé et la qualité de vie des résidents, notamment en améliorant la qualité de l'air, en aidant à combattre la formation d'îlots de chaleur et en réduisant les eaux de ruissellement.

L'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension est, rappelons-le, l'un des arrondissements ayant le plus faible indice de canopée sur l'île de Montréal.

Plan local de déplacements Une amorce vers une nouvelle étape

C'est une nouvelle étape qui commencera prochainement en vue de la réalisation du Plan local de déplacements (PLD). Dès janvier prochain, la Direction des travaux publics de l'arrondissement se penchera sur l'élaboration d'un plan d'intervention.

En février, les citoyens seront de nouveau conviés à venir exprimer leurs points de vue dans le cadre d'un Forum public. Par la suite aura lieu l'élaboration préliminaire du plan (interventions proposées, projets, stratégies et mesures, coûts, échéancier) en vue d'une présentation finale et d'une adoption à l'automne 2016.

Cet automne, l'arrondissement a sondé les résidents, travailleurs, institutions, établissements scolaires, groupes communautaires et commerçants concernant leurs préoccupations en matière de déplacements sur le territoire de l'arrondissement. Plus de 663 personnes ont participé au sondage en ligne ; 679 endroits jugés problématiques sur notre territoire ont été répertoriés et 155 personnes se sont présentées à l'un des quatre kiosques de consultation.

Le Plan local de déplacements porte sur tous les modes de transport urbain : automobile, transport actif (marche et vélo) et collectif. Il vise à faciliter et à sécuriser la mobilité des résidents en planifiant leurs déplacements, et ce, pour les vingt prochaines années.

Pour rester à l'affût des activités relatives au PLD, visitez le site realisonsmtl.ca/vsp. Il est possible de s'y inscrire pour recevoir des nouvelles du projet ou télécharger des documents de référence.



Plusieurs résidents et travailleurs de l'arrondissement ont profité de la tenue des kiosques cet automne pour faire part de leurs préoccupations en matière de déplacements sur le territoire de l'arrondissement.

BIBLIOTHÈQUES

Le prêt libre-service

Simple, rapide et confidentiel

Depuis le mois d'octobre, le prêt libre-service est en fonction dans les trois bibliothèques de l'arrondissement. Simple à utiliser, rapide et confidentiel, ce nouveau service offre aux usagers plus d'autonomie. En effet, il permet non seulement d'emprunter des documents, mais aussi de renouveler des emprunts, d'annuler des réservations et de consulter la liste des frais inscrits au dossier.

Des membres du personnel des bibliothèques sont disponibles en tout temps pour aider les usagers à se familiariser avec le service.



BONS COUPS DES BIBLIOTHÈQUES DE MONTRÉAL

La bibliothèque Le Prévost remporte un prix pour son activité Nuit blanche et jeux vidéo

Le réseau des bibliothèques de Montréal a mis sur pied le concours des Bons coups afin de mettre en lumière la créativité, l'innovation et l'engagement du personnel. Après avoir remporté un premier Bon coup en 2013, l'arrondissement s'est à nouveau illustré cette année en remportant le Bon coup lié aux technologies.

Le 1^{er} mars dernier s'est tenue la deuxième soirée de jeux vidéo dans le cadre de la Nuit blanche du festival Montréal en lumière et de Montréal joue. C'est au-delà de 250 personnes qui ont participé à l'activité destinée aux 16 ans et plus présentée en collaboration avec GeekFest Montréal. Les participants ont pu utiliser différents types de consoles et de jeux en plus de courir la chance de gagner des prix, le tout dans une ambiance festive grâce à la présence d'un DJ toute la soirée.

La Nuit blanche de retour en 2016

Fort de ce franc succès, la bibliothèque Le Prévost participera de nouveau à la Nuit blanche, le 27 février prochain. Surveillez la programmation !



De gauche à droite : Isabel Assunção (directrice de la culture, des sports, des loisirs, des parcs et du développement social), Stéphane Chénier (directeur de l'arrondissement), Chantal Rossi (conseillère associée à la culture, au patrimoine et au design au comité exécutif), Judith de Repentigny (chargée de communication), Marie-Chantal Bergeron (bibliothécaire), Debbie Rouleau (directrice développement des affaires à GeekFest Montréal), Frantz Benjamin (président du conseil municipal de Montréal et conseiller du district de Saint-Michel), Ivan Filion (directeur des bibliothèques) et Marie-Hélène Perras (aide-bibliothécaire).

LA DÉMARCHE

Des capsules vidéo pour démystifier la médiation culturelle

La médiation culturelle est encore aujourd'hui un concept méconnu. Dans ce contexte, le mot « médiation » n'a rien de négatif, au contraire ! En effet, cette forme de pratique culturelle consiste en des projets offrant aux citoyens un contact privilégié avec des artistes, ce qui leur permet de se familiariser avec la discipline qu'ils pratiquent, voire de l'expérimenter.

Le programme Hors les murs

Un « entremetteur » hors pair

Le programme Hors les murs a pour mission de concevoir de multiples formes d'activités de médiation. Pour chaque projet, l'équipe conçoit des activités afin de faire vivre aux participants l'expérience la plus enrichissante possible.

Il peut s'agir d'une visite guidée sur mesure, de co-création artistique, d'une rencontre-discussion avec les professionnels du milieu ou encore d'ateliers de découverte ou d'initiation.

Les résidences de création

Un exemple probant de l'impact de la médiation culturelle

La maison de la culture accueille chaque année des artistes, notamment des compagnies de théâtre et de danse, des groupes de musique et des artistes en arts visuels. En plus de bénéficier d'espaces professionnels, plusieurs d'entre eux prennent part à des activités de médiation avec des groupes de citoyens ciblés.

Plus qu'une découverte de l'envers du décor, la médiation permet aux citoyens de plonger au cœur de la création, d'en être partie prenante.



L'équipe du programme Hors les murs a eu l'idée de produire une série de vidéos, *La Démarche*, afin de faire découvrir les activités de médiation dans le cadre d'une résidence de création. Non seulement celles-ci offrent un aperçu des échanges, mais elles présentent aussi

des témoignages qui mettent en lumière l'incidence de ces activités sur le travail des artistes et sur la participation des citoyens au processus de création.

Visionnez-les sur : [youtube.com/mtlville](https://www.youtube.com/mtlville). Le blogue du programme Hors les murs (programmehorslesmurs.blogspot.com) donne aussi un bon aperçu de ces activités de médiation.

Carlito Dalceggio (debout) initie des citoyens à l'art mural lors de la réalisation de *Provoquez la paix* (2011) au parc Howard, dans le quartier de Parc-Extension.

Pour partager vos coups de cœur et vos beaux moments vécus dans l'arrondissement, ou pour effectuer un commentaire ou une suggestion : [facebook.com/arrondissement.vsp](https://www.facebook.com/arrondissement.vsp).



MAISON de la culture

Une série de spectacles pour ados et jeunes adultes

La programmation culturelle de l'hiver et du printemps comprend un grand choix de spectacles dont la thématique touche tout particulièrement les 12 à 25 ans.

La série s'amorcera avec **Le tour du monde en 80 jours** (22 janvier), une adaptation de l'œuvre de Jules Verne par le Théâtre Advienne que pourra, puis **Ik Onkar** (5 février) une création du Théâtre la Catapulte sur le thème de la «prise de parole», récipiendaire de deux Prix Rideau 2013.

Changement d'atmosphère avec **Manga** (1^{er} avril) du théâtre Belzébrute, un spectacle à mi-chemin entre la bande dessinée et

le cinéma d'animation japonais. Quant au Théâtre Bluff, il propose **Hauts-Parleurs** (14 avril), une production portant, entre autres, sur l'amitié entre deux personnes de générations différentes.

Du côté de la danse, Alexandra «Spicey» Landé alliera danses urbaine et contemporaine dans **Complexe R** (4 février) pour explorer notamment l'obsession



Ik Onkar, Théâtre la Catapulte



Sinha Danse, Tope là, tope ci wifi? takka takka dhim

Vedettes et découvertes

L'un des faits saillants de la saison est sans contredit le spectacle de **Bob Walsh** (29 janvier), l'incomparable bluesman québécois. Également à ne pas manquer, un rendez-vous avec le célèbre baryton **Gino Quilico** (24 mars) qui rendra hommage à Claude Léveillée et offrira de grands classiques de la chanson française, notamment de Piaf, Brel et Kosma. Le pianiste de jazz **François Bourassa** et le **Rémi Bolduc Jazz Ensemble** (15 avril) revisiteront de grands classiques de Dave Brubeck, dont le célèbre *Take Five*.

Le public aura l'occasion de faire plusieurs découvertes, notamment le théâtre de marionnettes pour adultes du KoboL Théâtre, qui présentera **éLogeDesPetitsRiens** (13 février*), dans lequel Geneviève Robitaille (décédée en février dernier), atteinte d'une maladie dégénérative, dévoile de façon ludique et poétique sa réalité. L'ensemble **Salonika** (20 février*) propose quant à lui la découverte de chansons séfarades inédites inspirées des traditions grecques et turques.



Bob Walsh

* Tous les spectacles ont lieu à l'auditorium Le Prévoist à l'exception de ceux des 13 février et 20 février qui se tiendront à la salle de diffusion de Parc-Extension.



KLIMA HIVER Une fête hivernale au parc Sainte-Lucie!

Le programme Hors les murs et Vivre Saint-Michel en santé convient les citoyens à une expérience dansante, musicale et colorée, où s'exhibent des tenues d'après-ski des années 1980 et même des exploratrices dansant en raquettes!



BIBLIOTHÈQUES

Les matinées du jeudi Un temps pour l'art

Le comité culturel Un temps pour l'art propose des rencontres avec des réputés auteurs et conférenciers les jeudis à 10 h 30 dans les trois bibliothèques. Au nombre des invités de cette saison, la romancière d'origine japonaise **Aki Shimazaki** (18 février, bibliothèque de Parc-Extension), qui échangera avec le public sur son plus récent roman, *Hôzuki*. La comédienne **Sylvie Drapeau** (31 mars, bibliothèque de Saint-Michel) témoignera quant à elle de sa première expérience d'écrivaine pour son roman *Le Fleuve*.

La programmation comporte également des conférences, notamment celle du

médecin de guerre **Marc Dauphin** (10 mars, bibliothèque de Parc-Extension), qui révélera comment son expérience en Afghanistan a changé sa vie. Le chroniqueur **Vincent Marissal** (24 mars, bibliothèque Le Prévoist), rencontrera ensuite le public pour parler de son livre *Nos amis les politiciens*.

Du 20 février au 6 mars Le festival Montréal joue de retour pour une quatrième année

Que ce soit pour s'initier au monde du jeu ou le célébrer, tous sont invités à participer aux quelque 30 activités offertes dans les bibliothèques. Tous les détails de la programmation seront disponibles dans les prochaines semaines.

Les soirées du mardi

La bibliothèque Le Prévoist convie le public à deux rencontres avec des invités de marque. D'abord l'écrivain, scénariste et chroniqueur **Stéphane Dompierre** (8 mars) livrera ses réflexions sur les dérives de l'homme moderne, sujet de son plus récent ouvrage. Suivra la cinéaste **Anaïs Barbeau-Lavalette** (5 avril), qui vient de faire paraître un premier roman percutant, *La femme qui fuit*, inspiré de la vie de sa grand-mère maternelle.

La bibliothèque de Parc-Extension propose deux rendez-vous contrastants : un atelier (5 avril) où **Rossana Bruzzone** initiera les participants à son concept d'écriture optimiste, puis la conférence *Vendre ou acheter sur le web : trucs et astuces* (10 mai) d'Isabelle Clément, passionnée de décoration et de recyclage, qui révélera au public quelques-uns de ses secrets.



Sylvie Drapeau



Stéphane Dompierre

Exposition Trois femmes, trois artistes, trois univers Jusqu'au 17 janvier à la salle de diffusion de Parc-Extension

Cette exposition, présentée par la maison de la culture en collaboration avec la Galerie d'Este, propose la découverte de la démarche singulière de trois artistes : **Annie Baillargeon**, **Cynthia Dinan-Mitchell** et **Véronique La Perrière M.**

Pour connaître les heures d'ouverture, consultez le site accesculture.com.

Visites accompagnées pour le grand public

Pour connaître l'horaire, pour s'inscrire ou pour de plus amples renseignements, composez le 514 872-6131.



Photo : Cynthia Dinan-Mitchell. Pivoine et éléphant – Jardin secret 2014.

Accès-Loisirs Du plaisir gratuit

Accès-Loisirs est un programme qui permet de rendre accessible gratuitement le loisir sportif, culturel et de plein air aux personnes de 0 à 99 ans vivant une situation de faible revenu, et ce, en concertation avec les partenaires du milieu.

Êtes-vous admissible ?

Les familles et les personnes seules doivent fournir une preuve de revenu. L'admissibilité au programme s'établit en fonction du tableau du seuil de faible revenu (revenu familial) avant impôts établi par Statistique Canada.

Inscriptions

Villeray

Mercredi 13 janvier, de 15 h à 18 h
La Maison des Grands-parents de Villeray
8078, rue Drolet

Saint-Michel

Vendredi 29 janvier, de 15 h à 19 h
Mon Resto St-Michel
8735, boulevard Pie-IX



Parc-Extension

Lundi 18 janvier, de 14 h à 18 h
Ressource Action-Alimentation
419, rue Saint-Roch, local SS-13

Pour plus de renseignements

Quartier de Villeray : 514 872-0296
Quartier de Saint-Michel : 514 872-2405
Quartier de Parc-Extension : 514 872-2043

FESTIVAL SPORTIF

10 ans à fêter

En 2016, le Festival sportif fêtera son dixième anniversaire. L'événement s'inscrit dans le cadre des préliminaires des Jeux de Montréal et regroupe les jeunes sportifs motivés qui souhaitent représenter l'arrondissement durant ces compétitions. Le Festival sportif offre une excellente occasion aux jeunes athlètes de 6 à 12 ans de rencontrer d'autres jeunes qui partagent la même passion. Chaque année, 1500 jeunes vivent une expérience des plus inoubliables grâce à cet événement.

Cette année encore, la formule «un festival dans chaque quartier» sera mise de l'avant. Les compétitions se dérouleront durant une journée dans des sites répartis dans chacun des quartiers de l'arrondissement. Grâce à la collaboration de partenaires sportifs et communautaires, un événement de qualité est ainsi offert aux jeunes.



Votre enfant veut-il y participer ?

Les enfants doivent être inscrits à une activité sportive offerte par un organisme partenaire pour participer au Festival sportif. Visitez le site Loisirs en ligne (ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne) pour obtenir plus de renseignements et connaître la programmation hivernale. Consultez également le site Internet de l'arrondissement pour tous les détails.

CENTRE JEAN-ROUGEAU

Réservation en ligne des terrains de badminton

Dès le début de janvier, la location des terrains de badminton au Centre sportif Jean-Rougeau se fera uniquement en ligne au moyen du site Loisirs en ligne (ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne). Pour ce faire, vous devrez avoir en main votre carte de bibliothèque.

Horaire de la session d'hiver 2016

Du 11 janvier au 24 avril*
Mardi, de 21 h à 23 h
Jeudi, de 20 h 30 à 22 h 30
* Possibilité de réserver un terrain une semaine à l'avance.

Étapes à suivre sur Loisirs en ligne

1. Sur la page d'accueil, pour obtenir de meilleurs résultats, limitez votre recherche avec les critères « Arrondissements » et « Lieux d'activités » en sélectionnant Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et le Centre sportif Jean-Rougeau.
2. Cliquez sur « Rechercher ».
3. Réservez un terrain de badminton selon la plage horaire désirée en remplissant le formulaire à l'écran.

Vous n'avez pas de carte de bibliothèque ?

L'abonnement se fait gratuitement auprès du personnel de bibliothèque et sur présentation d'une preuve de résidence et d'une pièce d'identité. L'abonnement est d'une durée de deux ans et est renouvelable.

Pour plus de détails sur la façon d'obtenir votre carte de bibliothèque, visitez le bibliomontreal.com/abonnez-vous.

Coordonnées des installations

Bibliothèque de Parc-Extension

421, rue Saint-Roch
Parc
514 872-6071

Bibliothèque de Saint-Michel

7601, rue François-Perrault
Saint-Michel
514 872-3899

Bibliothèque Le Prévost

7355, av. Christophe-Colomb
Jean-Talon
514 872-1523

Centre sportif Jean-Rougeau

8000, rue De Normanville
Jean-Talon
514 872-6689

DÉFI SANTÉ

Bouger, c'est aussi s'amuser !

Dans le cadre du Défi Santé, l'arrondissement invite les citoyens à l'événement *Hiver en santé, lance ton défi !* le samedi 5 mars 2016, au parc Jarry, pour un après-midi haut en couleur.

Activités gratuites, de 13 h à 16 h

- Patinage libre
- Glissade
- Collations
- DJ et animation
- Kiosque d'inscription au Défi Santé
- Prêts d'équipement gratuits
- Plusieurs autres surprises



Le Défi Santé

Inscriptions : du 1^{er} au 31 mars 2016
Défi : du 31 mars au 11 mai 2016

Le Défi Santé, c'est viser l'atteinte de 3 objectifs en solo, en famille ou en équipe, pendant 6 semaines. Participez en grand nombre !

- **L'objectif 5** : manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour ;
- **L'objectif 30** : bouger au moins 30 minutes par jour, au moins 5 jours par semaine ;
- **L'objectif Équilibre** : dormir mieux pour avoir un meilleur équilibre de vie.

Pour plus de détails : defisante.ca



Les instruments de sainte Cécile



Un cadeau de la fée urbaine Un conte à découvrir une page à la fois

La fée urbaine (alias la fée du Mile-End) offre cette année un cadeau de Noël aux résidents de l'arrondissement : *Les instruments de sainte Cécile*, un conte inédit qui se déroule dans le quartier de Villieray.

25 jours, 25 portes, 25 pages d'un conte

L'histoire est dévoilée une page à la fois à la manière d'un calendrier de l'aveugle. En effet, depuis le 1^{er} décembre, les pages du conte se déploient devant des maisons et des commerces situés sur les avenues De Gaspé et Henri-Julien de même que sur les rues De Castelnau et Drolet grâce à la participation de 22 familles et de trois commerces. Elles resteront en place jusqu'au 6 janvier pour offrir au plus grand nombre de passants et voisins l'occasion de déambuler dans le quartier.

Où est la première page ?

Le parcours enchanté commence au Café Larue & Fils (244, rue De Castelnau Est). Ensuite, il suffit de suivre les directions pour découvrir la suite de l'histoire...

Suivez le projet sur Facebook

Suivez le déroulement de l'événement chaque jour sur les pages Facebook suivantes :

Les instruments de sainte Cécile
[Facebook.com/hors.murs](https://www.facebook.com/hors.murs)

Un projet de la fée urbaine, Patsy Van Roost
Un conte du Poète de la Cité, Bertrand Laverdure

Une présentation du programme Hors les murs de la maison de la culture en collaboration avec le Conseil des arts de Montréal.

Horaire à consulter avant de vous déplacer !

Bureau Accès Montréal et bureau des permis et de l'inspection

Fermés du 24 décembre au 4 janvier

Cabinet du maire et des conseillers municipaux et bureaux administratifs

Fermés du 24 décembre au 4 janvier

Arénas Howie-Morenz et de Saint-Michel

Fermés les 25 décembre et 1^{er} janvier

Bibliothèques de Saint-Michel, de Parc-Extension et Le Prévoist

Fermées du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier

Centre sportif Jean-Rougeau

Fermé du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier

Maison de la culture, bureau administratif

Fermé du 21 décembre au 3 janvier

Salle de diffusion de Parc-Extension

Fermée du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier



Roulivre

Annulé du 24 décembre au 3 janvier

Piscines Joseph-Charbonneau, René-Goupil et Saint-Roch

Fermées du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier

Piscines John-F.-Kennedy et Patro Le Prévoist

Aucun bain libre pendant la période des Fêtes

**PROGRAMMATION SPÉCIALE
DANS LES PISCINES ET LES ARÉNAS**
Vous pourrez nager et patiner comme bon vous semble durant les Fêtes ! Pour consulter la programmation, visitez le site Internet de l'arrondissement.

DU 29 FÉVRIER AU 4 MARS 2016

Vivement la relâche !

La semaine de relâche arrive à grands pas et une foule d'activités sont proposées par les organismes partenaires de l'arrondissement pour divertir les enfants de 3 à 17 ans. Pour connaître les dates d'inscription aux activités,

visitez Loisirs en ligne (ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne) dès la fin du mois de janvier. Les jeunes pourront aussi participer à des activités spéciales en plus de profiter des périodes de patinage libre et de bains libres ajoutées à l'occasion de la relâche. Consultez le site Internet de l'arrondissement pour tous les détails : ville.montreal.qc.ca/vsp.



Camps de jour Été 2016

Saviez-vous que l'arrondissement propose une vingtaine de camps de jour pour divertir les jeunes, et ce, en collaboration avec ses organismes partenaires ? Les animateurs passionnés font vivre chaque année aux jeunes une expérience inoubliable. Pour inscrire votre enfant à un camp de jour artistique, sportif ou autre, visitez le site Loisirs en ligne dès le mois de mars.

ARÉNAS ET PISCINES EN FÊTE

Les 19 et 20 décembre sont des dates à réserver à votre agenda.

En effet, des bains libres spéciaux pour tous auront lieu le samedi 19 décembre à la piscine René-Goupil, de 16 h à 17 h 55, et à la piscine Joseph-Charbonneau, de 14 h 30 à 15 h 25, et le dimanche 20 décembre à la piscine John-F.-Kennedy, de 15 h à 16 h 55. Au programme : animation, jeux, musique et ambiance festive.

L'ambiance sera aussi à la fête à l'aréna Howie-Morenz le samedi 19 décembre, de 20 h à 21 h 30, de même qu'à l'aréna de Saint-Michel le dimanche 20 décembre, de 15 h à 17 h, alors que les périodes de patinage libre seront agrémentées de jeux et d'animation. C'est gratuit et aucune inscription n'est requise.

Psst... le père Noël sera de passage !



Signature du Livre d'or de l'arrondissement Sauvetage à la piscine François-Perrault



À la séance du conseil d'octobre, l'arrondissement a rendu honneur au geste civique posé par l'équipe aquatique de la piscine extérieure François-Perrault en août dernier. Grâce aux compétences des membres de l'équipe de même qu'à leur rapidité d'intervention, un jeune garçon, en arrêt respiratoire dans la piscine, a pu être retiré rapidement de l'eau, hors de danger. Tout au long de l'année, l'ensemble des sauveteurs de l'arrondissement assure la sécurité des baigneurs dans les installations.

Félicitations !

Cesar Augusto Florez Sanchez
Sauveteur

Manuela-Maria Ortega-Stancey
Sauveteuse

Sara Ouadhi
Sauveteuse

Malek Ferjani
Sauveteur

Bianca Landaverde
Sauveteuse

Marie-Michèle Bergeron
Sauveteuse

Isabelle Aubut
Régisseuse

Manuel Molina-Larivière
Responsable de la piscine

Lumière sur le loisir culturel

L'événement Lumière sur le loisir culturel a permis à une trentaine d'artistes amateurs de l'arrondissement d'exposer leurs œuvres à la population en septembre dernier. Les citoyens étaient également invités à prendre part aux activités spéciales des organismes partenaires en loisir culturel. Près de 200 personnes ont répondu à l'appel pour cette première année. Il s'agit d'un franc succès grâce à la précieuse collaboration d'une vingtaine d'organismes en loisir.

Visitez la galerie virtuelle de l'exposition : bit.ly/expositionLLC



Deux nouvelles murales de MU dans l'arrondissement



La nouvelle murale *Comme un jeu d'enfants*, située sur la rue Papineau à l'intersection de la rue Jarry, a été réalisée par un artiste d'art urbain de renommée internationale, SETH (Julien Malland), en visite à Montréal spécialement pour ce projet. Ce dernier a choisi de représenter deux enfants aux origines différentes, dans la continuité de sa démarche artistique et pour illustrer la rencontre entre les cultures, thématique des murales de l'arrondissement.



Alegria, la troisième murale de MU dans le quartier de Parc-Extension, est située au Centre communautaire Jeunesse-Unie (à l'intersection de la rue Jean-Talon et de l'avenue Bloomfield). Cette murale est la première d'envergure réalisée à Montréal par Julian Palma, un artiste d'origine colombienne.

COMMENT JOINDRE L'ARRONDISSEMENT

311 | vsp@ville.montreal.qc.ca

Bureau Accès Montréal

405, avenue Ogilvy, bureau 100
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

Bureau des permis et de l'inspection

405, avenue Ogilvy, bureau 100
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
514 868-3509

Site Web

ville.montreal.qc.ca/vsp

Facebook

Joignez-vous à la communauté Facebook de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension pour ne rien manquer des nouvelles de votre arrondissement et des activités organisées près de chez vous. Suivez-nous sur facebook.com/arrondissement.vsp

Twitter

Suivez-nous pour obtenir de l'information pratique en temps réel : nouveaux projets, entraves à la circulation, déneigement, programmation dans les parcs, etc. [@mtl_vsp](https://twitter.com/mtl_vsp)

Flickr

Consultez toutes les photos des événements de l'arrondissement et voyez ce qui se passe dans votre quartier ! [flickr.com/mtl_vsp](https://www.flickr.com/photos/mtl_vsp/)

**INFO
lettre**
de l'arrondissement

Tous les services et toutes les nouvelles de votre arrondissement au bout des doigts. Abonnez-vous sans tarder à votre infolettre mensuelle : ville.montreal.qc.ca/vsp.

Le bulletin de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

Vol. 8 • N° 2 • Décembre 2015

Publié deux fois l'an et imprimé à 65 000 exemplaires sur du papier recyclé.

Distribué aux résidents et aux commerçants de l'arrondissement.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 1916-7571

Production Division des relations avec les citoyens, des communications et du greffe de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

Impression Solisco Inc.

Design et production jutrasdesign.com

Révision la couleur des mots

